



INSTRUCTIONS DE SERVICE, D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE

Groupe de réfrigération pour remorque réfrigérée



arktik
1600N – 2000N – 2500N – 2000P

SOMMAIRE

UNITE DE REFRIGERATION POUR REMORQUE REFRIGEREE arktik

| | | |
|--------|--|----|
| 1 | NORMES DE REFERENCE ET EXPLICATION DES SYMBOLES | 3 |
| 1.1 | Normes de référence..... | 3 |
| 1.2 | Explication des symboles | 3 |
| 2 | – PLAQUE SIGNALÉTIQUE – | 4 |
| 3 | AVERTISSEMENTS | 5 |
| 3.1 | Avertissements généraux..... | 5 |
| 3.2 | Avertissements pour le transport..... | 6 |
| 3.3 | Avertissements pour la mise en place et le montage | 6 |
| 3.4 | Avertissements pour la maintenance exceptionnelle..... | 6 |
| 4 | DESCRIPTION DU SYSTEME | 7 |
| 5 | CARACTERISTIQUES TECHNIQUES | 8 |
| 5.1 | Tableau | 8 |
| 5.2 | Dimensions | 9 |
| 5.3 | Fonctionnement..... | 10 |
| 6 | MANUTENTION ET TRANSPORT | 11 |
| 7 | INSPECTION A LA RECEPTION | 11 |
| 8 | STOCKAGE..... | 11 |
| 9 | MONTAGE..... | 12 |
| 9.1 | Montage du groupe..... | 12 |
| 9.2 | Montage des accessoires | 16 |
| 10 | UTILISATION..... | 17 |
| 10.1 | Utilisation prévue par le fabricant | 17 |
| 10.2 | Instructions | 17 |
| 10.3 | Domaines d'utilisation inappropriés | 17 |
| 11 | MISE EN SERVICE | 18 |
| 12 | MAINTENANCE | 19 |
| 12.1 | Vérifications et contrôles à effectuer pendant la maintenance..... | 19 |
| 12.1.1 | Condenseur | 19 |
| 12.1.2 | Tuyau d'évacuation | 20 |
| 12.2 | Remplacement de l'ampoule..... | 20 |
| 13 | DYSFONCTIONNEMENTS, CAUSES ET REMEDES..... | 21 |
| 14 | ELEMENTS DE SECURITE ET DE PROTECTION | 22 |
| 14.1 | Description | 22 |
| 14.2 | Contrôles et vérifications..... | 22 |
| 15 | DEMONTAGE POUR LA MISE AU REBUT | 22 |
| 15.1 | Démontage..... | 22 |
| 15.2 | Matériaux composant le groupe..... | 22 |
| 15.3 | Matériaux soumis à des obligations relatives à la protection de l'environnement :..... | 23 |
| 16 | ANNEXES | 23 |
| 16.1 | LA GARANTIE | 25 |

Date : 2.sept. 08

Govi GmbH

arktik

Avant d'installer le groupe, il est recommandé de lire attentivement les présentes instructions de service – qui constituent une partie essentielle de la livraison – et de les conserver soigneusement.

1 NORMES DE REFERENCE ET EXPLICATION DES SYMBOLES

1.1 Normes de référence

| | |
|----------------------------------|------------------|
| CONSTRUCTION MÉCANIQUE | UNI - ISO |
| CONSTRUCTION ELECTRIQUE | IEC - CEI - EN - |
| CONSTRUCTION FRIGORIFIQUE | ISPESL - ISO |

Le groupe est conforme :

- aux dispositions des directives communautaires 89/392 CEE, 91/368 CEE, 89/336 CEE, 73/23 CEE et aux amendements successifs ;
- aux normes CEI- EN 60204-1 (sécurité des machines – équipement électrique des machines).
- à la norme ISO R 1662 (installations frigorifiques – prescriptions de sécurité).

Le livret technique et les cycles de travail ont été rédigés pour le groupe susmentionné.

| | |
|--|---|
| | <i>Pour les éventuels groupes auxiliaires, consulter les instructions de service correspondantes.</i> |
|--|---|

1.2 Explication des symboles

Les symboles suivants sont utilisés aussi bien dans les instructions de service que sur le groupe concerné.

| | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|
| | Attention | | Conseils utiles | | Consulter les instructions de service et de maintenance. |
| | Opérations pour les techniciens spécialisés ou habilités | | Voir également à la page ou au chapitre | | Contactez le fabricant. |
| | Avertissement relatif à un dysfonctionnement, domaine d'utilisation erroné | | Opérations à exécuter à deux | | |
| | Recommandation : imprimer ou photocopier | | Ecocompatibilité | | |

| | | |
|-------------------|-----------|--------|
| Date : 2.sept. 08 | Govi GmbH | arttik |
|-------------------|-----------|--------|

2 – PLAQUE SIGNALÉTIQUE –

Lire les caractéristiques techniques mentionnées sur la plaque signalétique. Si des discordances sont constatées, contacter immédiatement le fabricant ou le fournisseur.



Les données indiquées sur la plaque signalétique sont nécessaires pour la mise en marche et la maintenance du groupe.

La plaque signalétique indique les données caractéristiques du groupe (modèle, n° de groupe, poids etc.) et les données relatives à la puissance frigorifique. La plaque signalétique est reproduite ci-dessous.

Elle se trouve sur la tôle latérale du groupe.

| | | | |
|---|--------------|--|------|
|  | | Christian-Lassen-Strasse 10b D-53117 Bonn www.govi-gmbh.de | |
| | | <hr/> | |
| Modell: | arktik | | |
| <i>Modèle :</i> | | | |
| Seriennummer: | .JMXXXXXXX | | |
| <i>Numéro de série :</i> | | | |
| Spannung: | 230V/50Hz | | |
| <i>Tension :</i> | | | |
| Stromaufnahme: | 5,0A | Startstrom: | 27A |
| <i>Courant absorbé :</i> | | <i>Courant démarr.</i> | |
| Kompressorleistung: | 800W | | |
| <i>Puissance du compresseur :</i> | | | |
| Kältemittel: | R407c | Menge: | 700g |
| <i>Produit réfrigérant :</i> | | <i>Quantité :</i> | |
| Gewicht: | 60kg | Baujahr: | 2008 |
| <i>Poids :</i> | | <i>Année constr.</i> | |

ECHANTILLON

| | | |
|-------------------|-----------|--------|
| Date : 2.sept. 08 | Govi GmbH | arktik |
|-------------------|-----------|--------|

3 AVERTISSEMENTS

3.1 Avertissements généraux

Les présentes instructions de service sont destinées aux personnes suivantes :

- personnel chargé de l'expédition et du transport
- monteurs
- utilisateurs
- personnel de maintenance



La connaissance et le respect des consignes de sécurité sont les conditions préalables à une installation, à une utilisation ainsi qu'à une maintenance correctes et exemptes de risques.

Le personnel chargé de l'installation du groupe doit avoir lu le contenu du chapitre « **INSTALLATION** » et disposer des connaissances nécessaires pour exécuter correctement cette opération.

Le personnel chargé de la maintenance doit avoir lu le contenu du chapitre « **MAINTENANCE** » et disposer des connaissances nécessaires pour exécuter correctement ces opérations.

Ne pas agir de manière non réfléchie sans être certain des conséquences. En cas de doute, contacter le service d'assistance technique le plus proche ou bien le fabricant.

Le fabricant déclinera toute responsabilité pour des dommages subis par le groupe dans les cas suivants :

- usage inadéquat ;
- intervention de personnel inapte ;
- montage et installation incorrects ;
- vice de matériau ;
- modifications ou interventions non autorisées ;
- utilisation de pièces de rechange non originales ;
- non-respect des consignes générales et prescrites dans ces instructions de service ;
- événements exceptionnels.

Les instructions de service indiquent l'utilisation prévue par le fabricant.

Les instructions de service devront être conservées avec le plus grand soin et être disponibles pour le cas où elles devraient être consultées.

Les instructions de service devront être conservées jusqu'à la fin de la vie de la machine.

Le fabricant se réserve le droit de procéder à toutes les modifications considérées comme nécessaires sans avoir à en avertir préalablement le client ou à remplacer le groupe.

3.2 Avertissements pour le transport



Le transport devra être effectué par du personnel habilité.

Les instructions de service décrivent la meilleure façon de transporter et de charger le groupe.

Toujours utiliser des moyens appropriés et prévus à cet effet.

3.3 Avertissements pour la mise en place et le montage



La mise en place et le montage devront être effectués par du personnel qualifié.

Le monteur doit préalablement vérifier le parfait fonctionnement de tous les composants du système. En cas de doute, s'adresser directement au fabricant.



Les conditions d'exploitation pourront nécessiter la prise de quelques précautions individuelles.

3.4 Avertissements pour la maintenance exceptionnelle



Chaque opération de maintenance exceptionnelle devra être exécutée par du personnel habilité.

4 DESCRIPTION DU SYSTEME

Les groupes de réfrigération **arktik 1600N**, **2000N** et **arktik 2500N** sont destinés à être utilisés dans des remorques réfrigérées dans lesquelles des températures de 0°C à 10°C doivent régner. Le modèle **arktik 2000 P** est adapté à une utilisation dans la plage de températures de -20°C à +10°C.

Les groupes de réfrigération **arktik** sont destinés à être montés sur la paroi frontale de la remorque réfrigérée.

Le fonctionnement est basé sur le principe du cycle frigorifique, c'est-à-dire du transfert de la chaleur par un fluide frigorigène (réfrigérant), qui absorbe de la chaleur dans l'évaporateur puis l'émet dans le condenseur. Le tout a lieu en circuit fermé. Le réfrigérant est mis sous pression par un compresseur électrique, liquéfié dans le condensateur, pulvérisé par un organe d'étranglement, puis s'évapore dans l'évaporateur.

L'évaporateur se trouve dans la remorque, le condenseur sur la face extérieure.

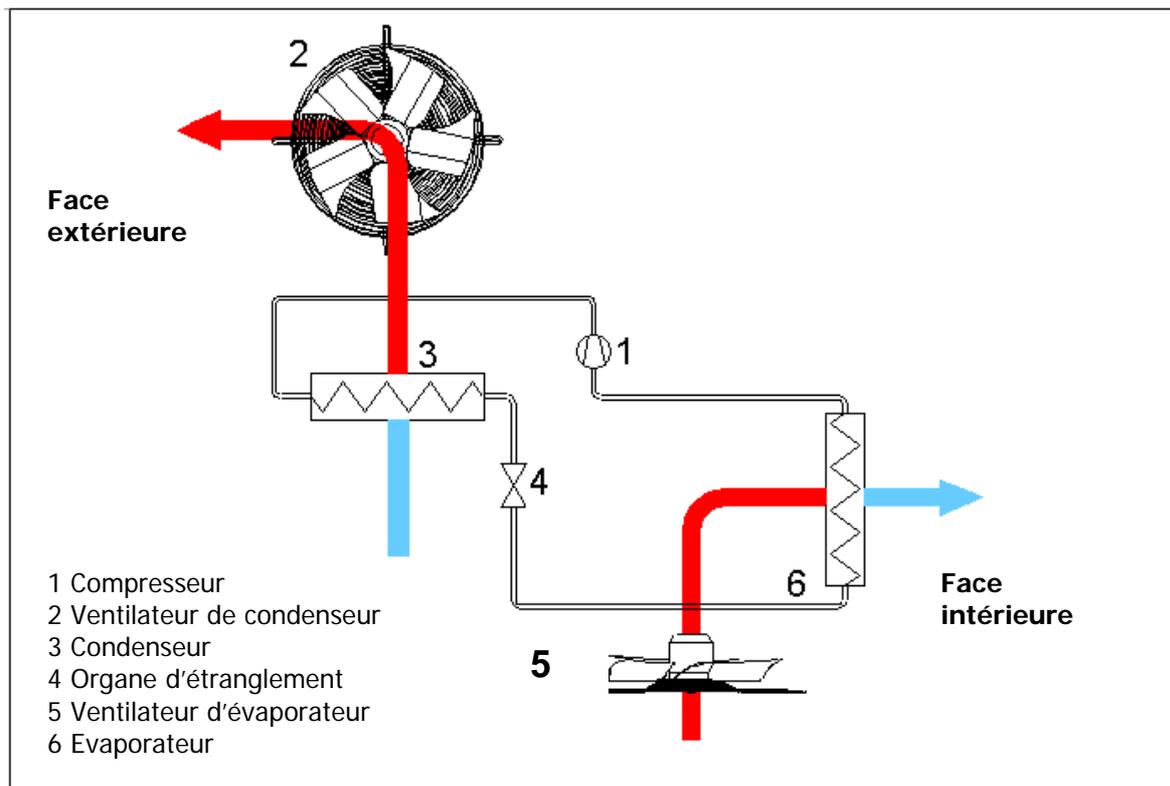
Le groupe de réfrigération **arktik** est équipé d'un condenseur et d'un évaporateur à ventilation forcée et doté de ventilateurs axiaux ; le groupe est pourvu d'un système de contrôle électronique de la température.

Le groupe de réfrigération **arktik** est composé d'un bâti autoporteur en tôle zinguée et d'un capot frontal en ABS peint dans la couleur standard RAL 9010.

Le système a été conçu pour garantir le maximum de sécurité et de fiabilité.

Le groupe de réfrigération a été conçu conformément aux dispositions de la norme ISO 9001, qui garantit sa conformité constante aux standards qualitatifs élevés. Les composants utilisés sont conformes aux normes de sécurité européennes.

Chaque groupe de réfrigération est soumis à une série de tests de fonctionnement pour vérifier sa conformité aux spécifications du projet.



5 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

5.1 Tableau

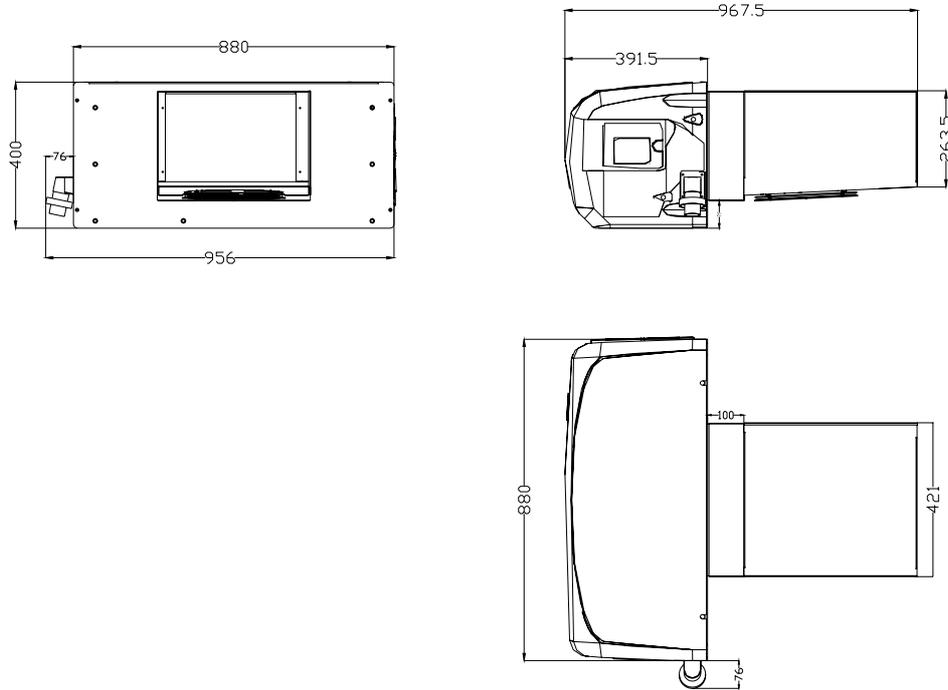
| Désignation | Unité | arktik1600N | | arktik2000N | |
|--|------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | | T _A =2°C | T _A =10°C | T _A =2°C | T _A =10°C |
| Température intérieure de la remorque | | | | | |
| Tension d'alimentation (standard) | V | 230 | | 230 | |
| Fréquence | Hz | 50 | | 50 | |
| Puissance frigorifique (1) | W | 1600 | 2000 | 2050 | 2800 |
| Puissance absorbée | W | 800 | 850 | 1200 | 1250 |
| Courant absorbé LRA FLA | A | 25 | | 32 | |
| | A | 5.0 | 5.3 | 7.0 | 7.5 |
| Résistance de dégivrage | W | 500 | | 500 | |
| Débit d'air évaporateur | m³/h | 750 | | 750 | |
| Débit d'air condenseur | m³/h | 750 | | 1100 | |
| Classe de protection contrôle électronique | IP | 54 | | 54 | |
| Réfrigérant (standard) | Type | R407C | | R407C | |
| Quantité de réfrigérant | g | 850 | | 900 | |
| Température de service maximale | °C | 40 | | 40 | |
| Dimensions | mm | voir dessin suivant | | voir dessin suivant | |
| Poids | kg | 55 | | 60 | |
| Couleur | RAL | 9010 | | 9010 | |

| Désignation | Unité | arktik2000P | | | arktik2500N | |
|--|------------------------|-----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | | T _A =-20°C | T _A =2°C | T _A =10°C | T _A =2°C | T _A =10°C |
| Température intérieure de la remorque | | | | | | |
| Tension d'alimentation (standard) | V | 230 | | | 230 | |
| Fréquence | Hz | 50 | | | 50 | |
| Puissance frigorifique (1) | W | 1500 | 2050 | 2800 | 2500 | 3300 |
| Puissance absorbée | W | 1000 | 1200 | 1250 | 1450 | 1500 |
| Courant absorbé LRA FLA | A | 32 | | | 38 | |
| | A | 6.5 | 7.0 | 7.5 | 7.5 | 8.0 |
| Résistance de dégivrage | W | 1000 | | | 500 | |
| Débit d'air évaporateur | m³/h | 650 | | | 750 | |
| Débit d'air condenseur | m³/h | 1100 | | | 1100 | |
| Classe de protection contrôle électronique | IP | 54 | | | 54 | |
| Réfrigérant (standard) | Type | R404A | | | R407C | |
| Quantité de réfrigérant | g | 850 | | | 950 | |
| Température de service maximale | °C | 40 | | | 40 | |
| Dimensions | mm | voir dessin suivant | | | voir dessin suivant | |
| Poids | kg | 60 | | | 63 | |
| Couleur | RAL | 9010 | | | 9010 | |

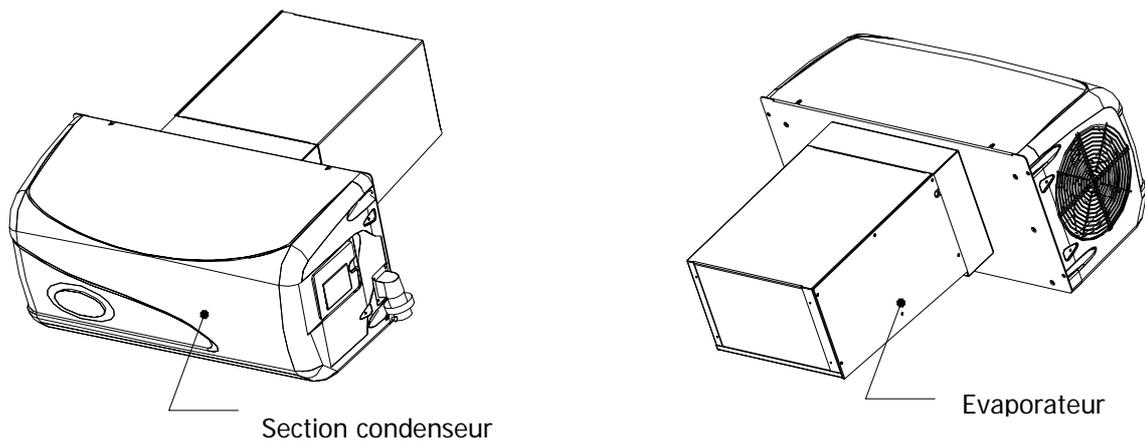
(1) La puissance frigorifique se réfère aux conditions de fonctionnement suivantes :
température extérieure 30 °C – Humidité relative = 50 %.

| | | |
|-------------------|-----------|--------|
| Date : 2.sept. 08 | Govi GmbH | arktik |
|-------------------|-----------|--------|

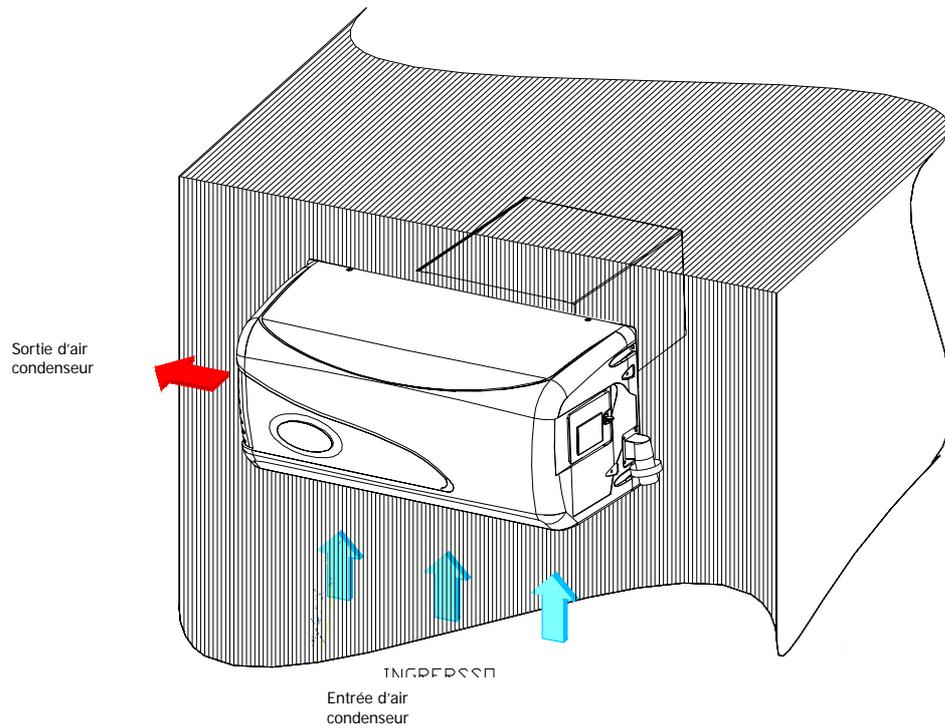
5.2 Dimensions



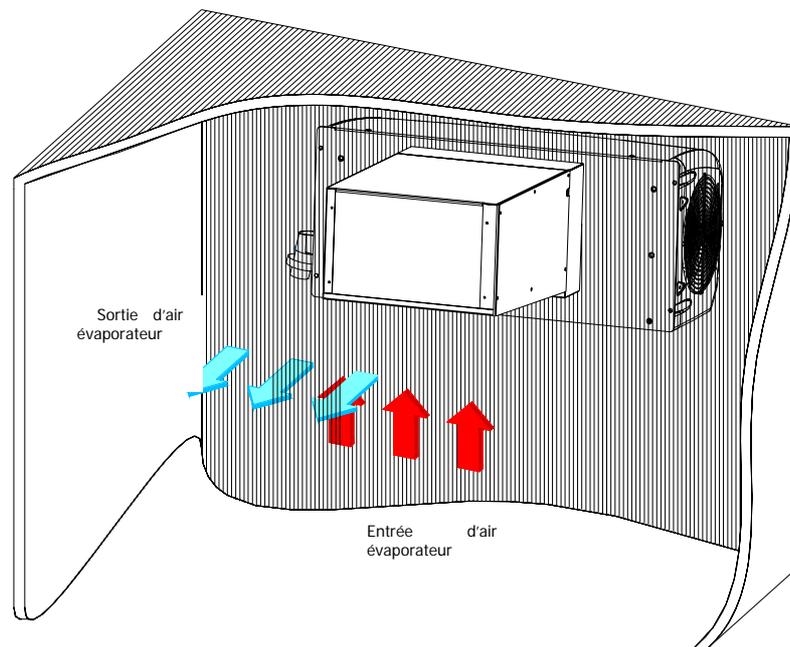
Cotes extérieures



5.3 Fonctionnement



Vue côté externe



Vue côté interne

Fonctionnement

| | | |
|-------------------|-----------|--------|
| Date : 2.sept. 08 | Govi GmbH | arktik |
|-------------------|-----------|--------|

6 MANUTENTION ET TRANSPORT



Le transport devra être effectué par du personnel habilité.

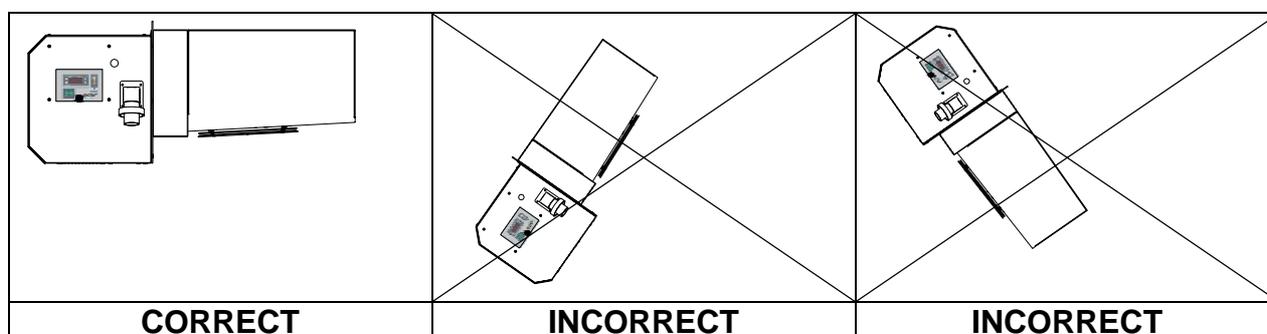
Le poids du groupe de réfrigération **arktik** est mentionné au chapitre « **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES** ».

Transporter impérativement le groupe en position horizontale.

Si le groupe a été placé en position verticale pendant le transport, il devra être en position horizontale pendant au moins 6 heures avant la mise en service.

Saisir le groupe de réfrigération au niveau des trous prévus à cet effet pour la soulever. Pour le transport, les groupes sont emballés sur des palettes.

Lors du déballage du groupe, faire très attention à d'éventuelles pièces détachées, qui font partie intégrante de la livraison.



7 INSPECTION A LA RECEPTION

Dès la réception du groupe, effectuer immédiatement un contrôle visuel pour vous assurer de son bon état ; l'entreprise de transport devra être informée de tout dommage éventuellement constaté. Le dommage devra être consigné sur les documents de transport !

8 STOCKAGE

Lors du stockage du groupe, il faut veiller aux points suivants :

- position horizontale
- pas de températures supérieures à 60°C
- ne pas stocker dans une atmosphère corrosive
- éviter l'ensoleillement direct

9 MONTAGE



Ne pas brancher le groupe avant d'avoir terminé son montage et celui de ses accessoires.

9.1 Montage du groupe



La mise en place et le montage doivent être effectués par du personnel spécialisé qualifié.

Le groupe de réfrigération doit être installé sur des surfaces homogènes, exemptes d'irrégularités qui pourraient provoquer des vibrations.



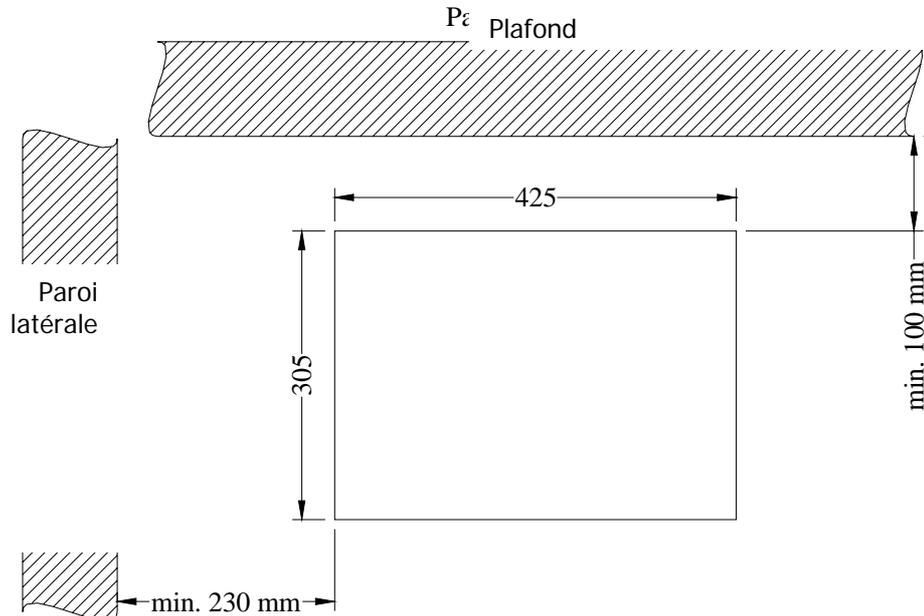
Vérifier que les parties sur lesquelles le groupe sera monté sont assez stables pour supporter son poids.

Pratiquer une ouverture de taille appropriée dans la paroi de la remorque pour monter le groupe, en veillant à respecter les écarts minimums pour un fonctionnement parfait du groupe (voir illustration ci-dessous). Préparer l'ouverture et appliquer de la silicone sur les côtés horizontaux.



Eviter d'endommager les parois et/ou l'intérieur de la remorque avec les copeaux résultant de la coupe et du perçage de la tôle.

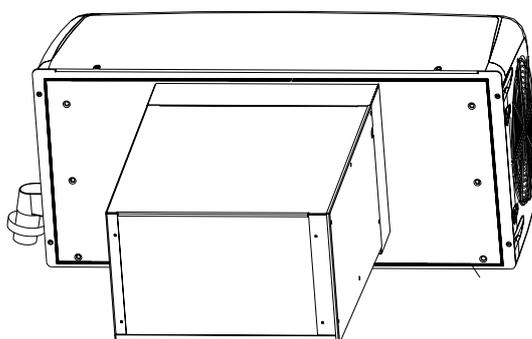
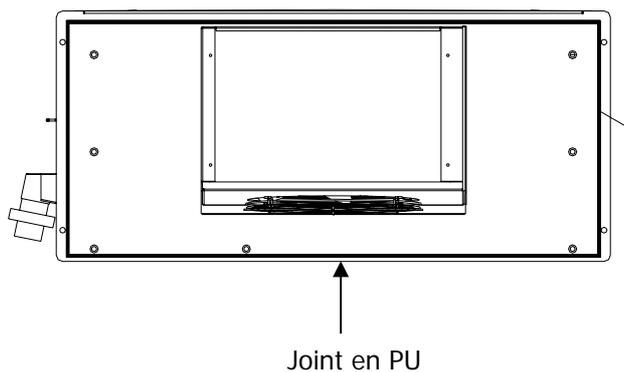
Laisser des espaces libres pour effectuer la maintenance ; voir également chapitre « **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES** ».



Ouverture dans la paroi

mini. 230 mm / mini. 100 mm

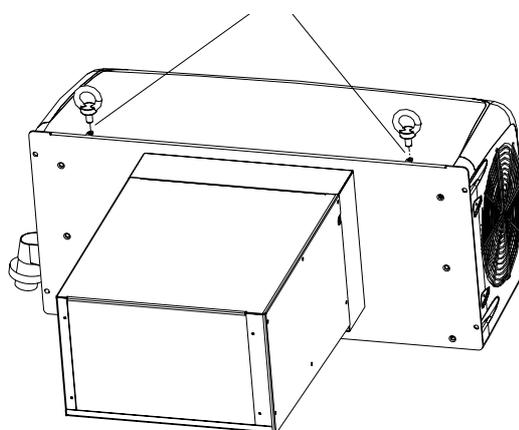
Un joint flexible en PU est déjà posé au dos du groupe.



Opération à effectuer à deux.

Deux rivets filetés M8 permettant la fixation de deux œillets de montage ou de transport (non fournis) se trouvent sur le groupe.

Œillets de montage M8

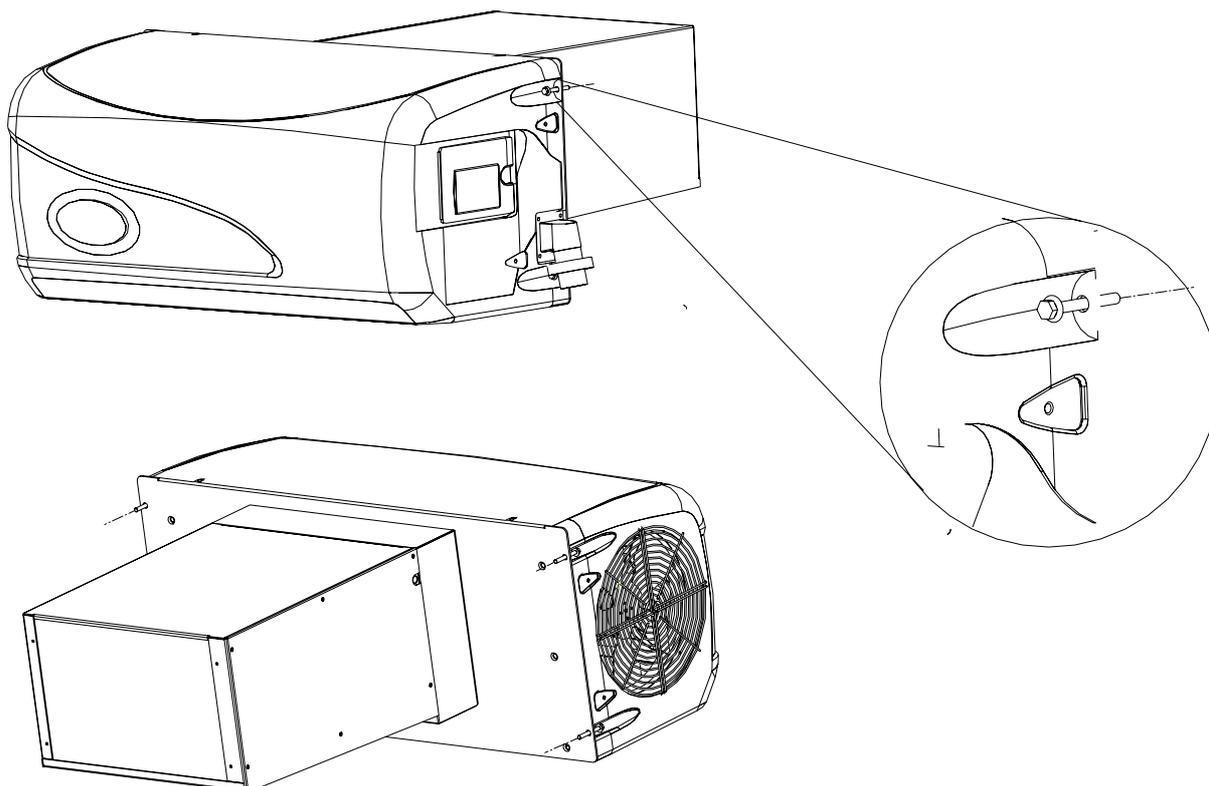




Veiller à ne pas endommager le joint et/ou la grille du ventilateur lors de l'insertion.

Des trous pour le montage se trouvent déjà sur le panneau de fixation du groupe. Utiliser ce panneau comme gabarit pour percer les trous.

Utiliser les vis fournies pour le montage.

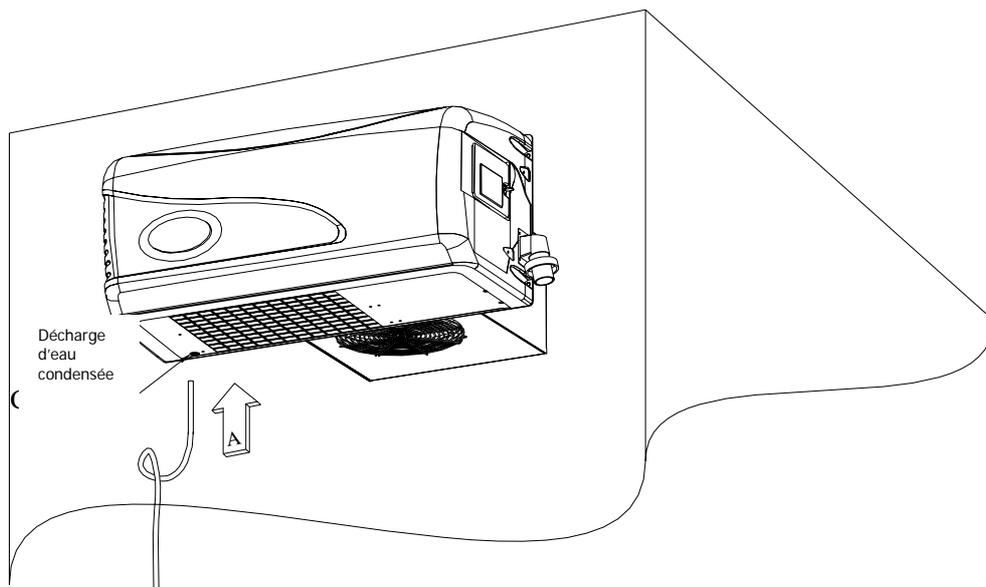
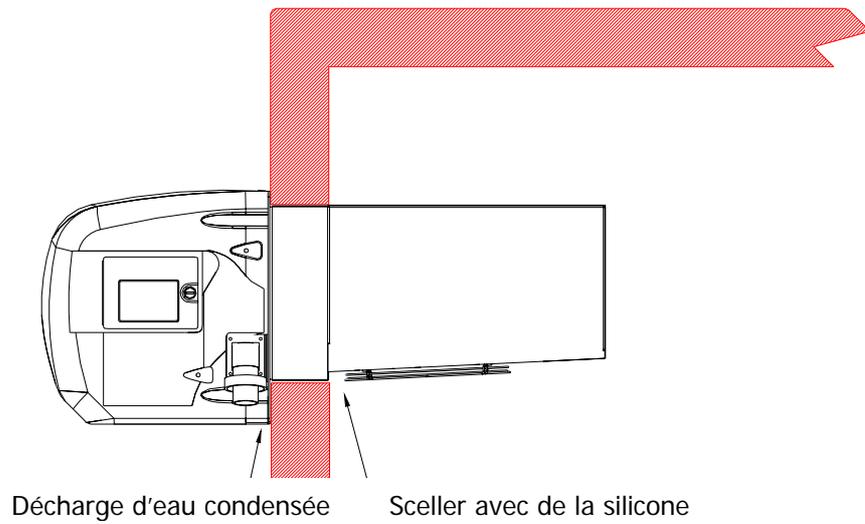


Fixation

Lorsque le montage est achevé, vérifier si les hélices des ventilateurs à moteur peuvent tourner correctement sans rencontrer d'obstacles.

Injecter de la silicone pour sceller le panneau isolant sur tout son pourtour.

Sceller avec de la silicone.



Une décharge d'eau condensée se trouve sur le dessous de la section de condensation. Raccorder un tuyau d'évacuation (non fourni, diamètre intérieur 10 mm) à la décharge. Vérifier que le tuyau ne présente pas de flambages et est posé avec de la déclivité. Garantir un guidage correct de l'air pour que le groupe fonctionne parfaitement.

9.2 Montage des accessoires



Ne pas brancher le groupe avant d'avoir achevé le montage des accessoires.



Seuls des techniciens qualifiés sont habilités à effectuer le montage des accessoires.

Un système d'éclairage pour l'intérieur de la cellule, composé des éléments suivants, est livré avec le groupe :

- câble d'alimentation
- lampe
- ampoule.

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir le groupe pour installer le système d'éclairage. Les branchements électriques avec la prise d'alimentation ont été préparés en usine.

Le câble connecté pour l'éclairage intérieur se trouve sur la tôle latérale de l'évaporateur.



Veiller à ce que les parois et/ou l'intérieur de la cellule ne soient pas endommagés lors de la fixation.

10 UTILISATION

10.1 Utilisation prévue par le fabricant

Le groupe est destiné à la réfrigération de remorques réfrigérées et préparé à cet effet. Il y est fixé au moyen de systèmes de fixation mécaniques (non fournis).

Consulter le chapitre « **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES** » pour utiliser correctement le groupe.

10.2 Instructions

Lors du stationnement de la remorque, veiller à une bonne ventilation du groupe de réfrigération. Garantir une bonne circulation de l'air ainsi qu'un accès aisé pour d'éventuels travaux de maintenance.

Ne pas exposer le groupe directement aux rayons du soleil.

Lors du chargement de la remorque, veiller à ce qu'une bonne circulation de l'air soit garantie, ne pas obstruer l'évaporateur.

Eviter d'introduire des sources de chaleur à l'intérieur de la cellule frigorifique.

10.3 Domaines d'utilisation inappropriés

Le groupe **n'est pas** destiné à fonctionner dans des zones classifiées AD.PE EEx (lieux présentant des risques d'explosion).

Le groupe **n'est pas** destiné à fonctionner dans des lieux présentant des risques d'incendie.

Il n'est pas doté d'éléments de protection électriques et mécaniques renforcés pour supporter des conditions atmosphériques inhabituelles.

Il n'est destiné à aucune autre utilisation que celle décrite ci-dessus.



Une autorisation préalable du fabricant sera indispensable pour toute utilisation autre que celle décrite !

11 MISE EN SERVICE



Ne pas brancher le groupe avant d'avoir achevé le montage des accessoires.

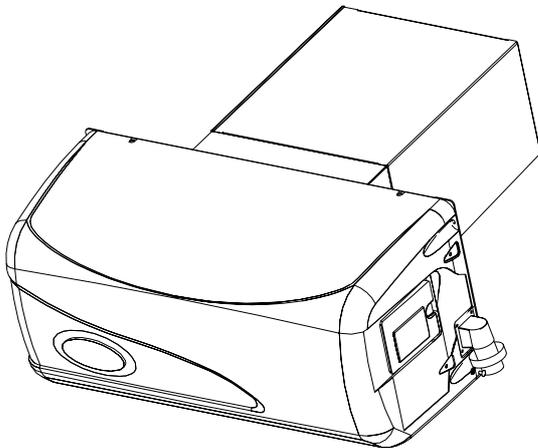


Avant d'effectuer le branchement, s'assurer que la tension et la fréquence de réseau correspondent aux valeurs nominales indiquées sur la plaque signalétique.

Enlever la protection de la prise (« prise de camping ») **(B)**. Raccorder le groupe au réseau d'alimentation en courant électrique au moyen d'un câble approprié (non fourni).

Ouvrir le volet de protection à l'aide de la clé (fournie). Mettre le groupe en marche en actionnant l'interrupteur I/O **(C)** ; la lumière verte qui s'allume indique la présence d'une tension de réseau.

Vérifier l'absence de bruits inhabituels comme des vibrations des tôles et une friction des pièces mobiles.



Connexion au réseau



Tableau de commande – Interrupteurs

Le groupe est équipé d'un thermostat numérique électronique **(D)** ; pour régler la valeur de consigne de la température de service, lire les instructions de service correspondantes (jointes). Actionner l'interrupteur **(E)** pour allumer et éteindre la lumière.

12 MAINTENANCE



Avant d'effectuer des travaux de maintenance ou d'ouvrir le groupe, débrancher le groupe pour interrompre l'alimentation en courant électrique.

En cas de bruits anormaux, appeler le service d'assistance technique.

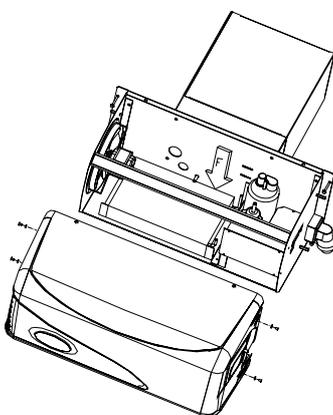
12.1 Vérifications et contrôles à effectuer pendant la maintenance

| | |
|----------------------------|--|
| Ventilateurs | Vérifier que les ventilateurs tournent librement et sans bruits anormaux. Appeler éventuellement le service d'assistance technique. |
| Condenseur | Nettoyer régulièrement le condenseur avec de l'air comprimé. |
| Bac d'eau condensée | Vérifier que l'eau condensée est correctement évacuée et qu'il n'y a pas d'impuretés dans le bac et dans le tuyau d'évacuation. |

12.1.1 Condenseur

Procéder comme suit pour nettoyer le condenseur :

- dévisser les vis de fixation.
- soulever le couvercle.
- enlever le couvercle extérieur



Enlever le couvercle extérieur

Nettoyer le condenseur (voir flèche F) avec un jet d'air comprimé dirigé du haut vers le bas.



Lors des travaux de maintenance, veiller à ne pas endommager les lamelles du condenseur. Toujours fixer le couvercle extérieur avec des vis en acier inoxydable (fournies).

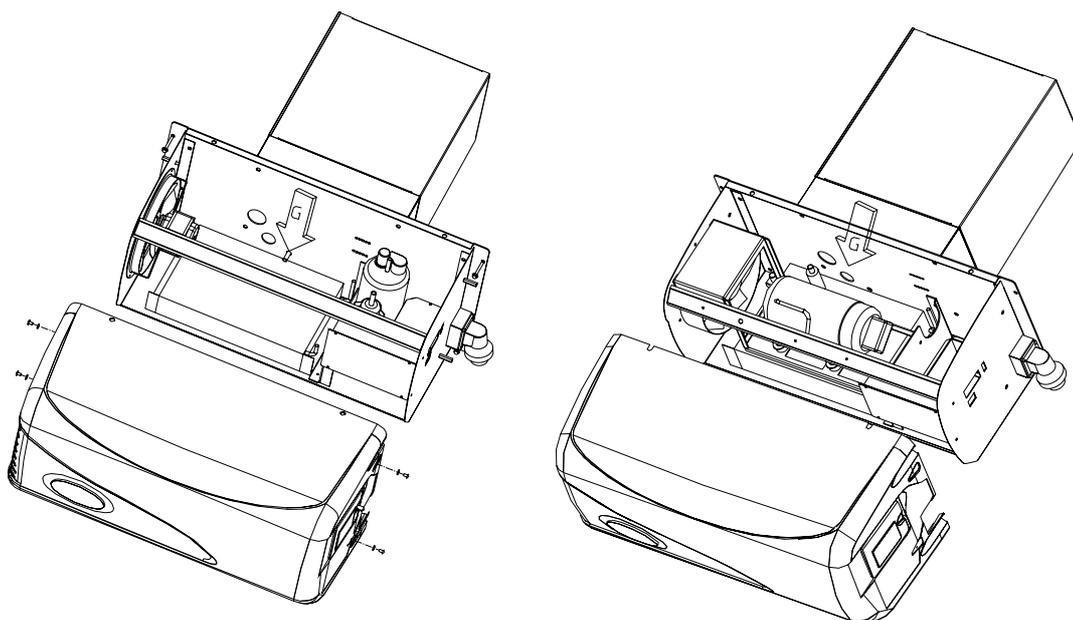
12.1.2 Tuyau d'évacuation

Procéder comme suit pour nettoyer le tuyau d'eau condensée :

- desserrer les vis de fixation
- enlever la tôle frontale
- nettoyer la décharge conformément à la description ci-dessous
- remonter la tôle frontale.



Lors des travaux de maintenance, veiller à ne pas endommager le ventilateur.



Décharge d'eau condensée

Retirer le tuyau de décharge « G » du raccord du bac d'eau condensée, le nettoyer avec un jet d'air comprimé et éliminer des résidus ou obstructions éventuels. Relier ensuite à nouveau le tuyau au bac.

Le manque de contrôles pourrait être à l'origine de défaillances de fonctionnement ultérieures. Pour cette raison, il est recommandé de procéder aux vérifications régulières conformément aux instructions données dans le tableau qui précède.



N'hésitez pas à contacter le constructeur si nécessaire.

12.2 Remplacement de l'ampoule

Si l'ampoule d'éclairage de la remorque réfrigérée doit être remplacée, interrompre l'alimentation en courant électrique en débranchant le groupe.

13 DYSFONCTIONNEMENTS, CAUSES ET REMEDES

| DYSFONCTIONNEMENTS | CAUSES | REMEDES |
|---|---|---|
| Le groupe ne démarre pas. | Pas d'alimentation en courant. | Vérifier le raccordement au réseau d'alimentation. Vérifier la position de l'interrupteur 0/I. |
| | Les fusibles du circuit se sont déclenchés. | Appeler l'assistance technique. |
| Le groupe ne réfrigère pas, le ventilateur intérieur ne fonctionne pas. | Pas d'alimentation en courant. | Vérifier le raccordement à l'alimentation en courant. |
| | Le groupe est déconnecté. | Actionner l'interrupteur I/O. |
| Le groupe ne réfrigère pas et le ventilateur intérieur fonctionne. | Le thermostat est réglé sur une température trop élevée. | Vérifier à quelle température le thermostat a été réglé. |
| | Le thermostat ne fonctionne pas. | Appeler l'assistance technique. |
| | L'interrupteur à surpression s'est déclenché. | Vérifier si le condenseur est propre et si le ventilateur extérieur fonctionne. Appeler l'assistance technique. |
| Le groupe ne réfrigère pas assez. | Les valeurs de consigne de la température ambiante ont été dépassées. | Vérifier la température ambiante et la perte en puissance intérieure. |
| | Pas assez de réfrigérant. | Appeler l'assistance technique. |
| | Le condenseur est sale. | Vérifier que le condenseur est propre. |
| | Le ventilateur intérieur ne fonctionne pas. Le ventilateur extérieur ne fonctionne pas. | Appeler l'assistance technique. |
| | Faible circulation d'air dans la section de condensation. | Assurer un écart suffisant entre le groupe et d'éventuelles zones adjacentes. Garantir une bonne circulation de l'air de condensation. |
| | Faible circulation d'air à l'intérieur de la remorque réfrigérée. | Vérifier les passages d'aération à l'intérieur de la remorque réfrigérée. Garantir une circulation appropriée de l'air à l'intérieur de la remorque réfrigérée. |
| Le groupe fonctionne par intermittence. | Mauvais réglage ou défaut de thermostat. | Vérifier la température réglée sur le thermostat. Appeler l'assistance technique. |
| Fuites d'eau dans le groupe. | Le bac intérieur d'eau condensée est sale. | Nettoyer le bac d'eau condensée. |
| | Obstruction du dispositif d'évacuation de l'eau condensée. | Nettoyer le dispositif d'évacuation de l'eau condensée. |
| Formation de glace sur l'évaporateur. | Le ventilateur intérieur ne fonctionne pas. | Appeler l'assistance technique. |
| | La résistance de dégivrage ne fonctionne pas. | Vérifier la température (de dégivrage) réglée sur le thermostat. Appeler l'assistance technique. |
| L'éclairage de la cellule de réfrigération ne fonctionne pas. | Panne de courant électrique. | Vérifier le raccordement à l'alimentation en courant. Vérifier la position de l'interrupteur 0/I. |
| | L'ampoule est grillée. | Remplacer l'ampoule. |

14 ELEMENTS DE SECURITE ET DE PROTECTION

14.1 Description

| DESIGNATION | DESCRIPTION |
|------------------------|---|
| Pressostat de sécurité | <p>Il stoppe le fonctionnement du groupe de réfrigération lorsque la pression dans le circuit d'alimentation dépasse la valeur réglée.</p> <p>Il fait redémarrer automatiquement le groupe lorsque la pression redescend.</p> <p>S'il se déclenche de manière répétée, vérifier si le ventilateur du condenseur tourne correctement, si le condenseur est obstrué et/ou si la température ambiante dépasse la valeur indiquée sur la plaque signalétique.</p> |

14.2 Contrôles et vérifications

Le circuit frigorifique est hermétique et, par conséquent, il ne doit pas y avoir de fuites de réfrigérant. Faire contrôler le groupe par du personnel spécialisé et habilité au moins tous les six mois, afin de vérifier l'état des ventilateurs ainsi que la propreté générale des échangeurs de chaleur. Effectuer un contrôle visuel des éléments de sécurité.

15 DEMONTAGE POUR LA MISE AU REBUT

15.1 Démontage

Toutes les opérations liées au démontage doivent être effectuées par du personnel spécialisé et qualifié.

Les instructions de démontage sont données au chapitre « Installation » des instructions de service.

15.2 Matériaux composant le groupe

Dans son ensemble, la machine est composée de matériaux qui peuvent être traités comme des matières premières secondaires :

| | |
|-------------------------|--|
| structure : | tôle et matériaux ferrifères. |
| échangeurs de chaleur : | aluminium et cuivre. |
| parties électriques : | cuivre, PVC et matériaux divers. |
| compresseur: | matériaux ferrifères, cuivres et matériaux divers. |
| peintures : | époxy. |

| | | |
|-------------------|-----------|--------|
| Date : 2.sept. 08 | Govi GmbH | arttik |
|-------------------|-----------|--------|

15.3 Matériaux soumis à des obligations relatives à la protection de l'environnement :



Seules des sociétés autorisées à enlever des groupes et des composants mis hors service sont autorisées à effectuer le démontage du groupe de réfrigération.

- L'huile de lubrification contenue dans le compresseur doit être vidangée, récupérée et remise à une société autorisée à collecter les huiles usées.
- Le fluide réfrigérant contenu dans l'installation ne doit pas être déchargé dans l'atmosphère mais doit être récupéré au moyen d'appareils spéciaux et homologués, stocké dans des bonbonnes et remis à un centre de collecte autorisé.
- Les composants électriques et le filtre déshydrateur (séchoir à filtre) doivent être considérés comme des déchets toxiques et remis à un organisme autorisé pour être éliminés.

16 ANNEXES

- Instructions de service du thermostat électronique
- Déclaration de conformité
- Responsabilité / Garantie
- Schéma des connexions

Betriebsanleitung
Instructions de service

Ein/Ausschalten des Gerätes

Drücken Sie die Taste I/O.

Einstellen der Raumtemperatur

Drücken Sie kurz die „SET“- Taste.

Im Display erscheint „SET“.

Drücken Sie erneut die „SET“- Taste.

Das Display zeigt den Sollwert.

Zum Ändern des Sollwertes drücken Sie die „AUF“- oder „AB“- Taste.

Bestätigen Sie den Sollwert mit der „SET“- Taste.

Einleiten der manuellen Abtaurung

Drücken Sie die „UP“ Taste für mehr als 5 Sekunden.

Beschreibung
Description


„AUF“- Taste
Touche « HAUT »



„AB“- Taste
Touche « BAS »



„SET“- Taste
Touche « SET »



„Funktion ESC“- Taste
Touche « Fonction ESC »

Connexion/déconnexion du groupe

Actionner la touche I/O.

Réglage de la température ambiante

Actionner brièvement la touche « SET ».

« SET » apparaît sur l'unité d'affichage.

Actionner à nouveau la touche « SET ».

L'unité d'affichage indique la valeur de consigne.

Pour modifier la valeur de consigne, actionner la touche « HAUT » ou « BAS ».

Confirmer la valeur de consigne avec la touche « SET ».

Dégivrage manuel

Actionner la touche « HAUT » pendant plus de 5 secondes.

16.1 LA GARANTIE

1. Livraison en Allemagne

a) Nous garantissons pendant un an aux acheteurs que les produits neufs sont exempts de vices altérant notablement leur aptitude à être utilisés.

Lorsque l'année s'est écoulée, nous donnons à l'acheteur le droit, pendant une année supplémentaire, de réclamer la livraison d'une pièce de rechange en cas de survenue d'un défaut au sens de la phrase 1.

Le délai de garantie est d'un an pour les produits d'occasion.

La condition préalable à la garantie est que les maintenances prescrites soient effectuées par l'acheteur dans les délais impartis et que, lorsque le vice est signalé, il soit mentionné que les travaux de maintenance ont été effectués par une entreprise spécialisée. L'obligation de maintenance est basée sur la disposition du point b) des présentes prescriptions.

Dans le cadre de la garantie, nous prenons en charge les coûts pour les pièces de rechange nécessaires et leur expédition, sinon ces coûts sont à la charge de l'acheteur. Tout autre droit sera exclu. Si un défaut survient pendant la période de garantie, l'acheteur devra signaler immédiatement que ce défaut est survenu. S'il ne le fait pas, tout droit à la livraison de pièces de rechanges sera exclu. Par ailleurs, les dispositions suivantes seront valables par analogie.

b.) L'acheteur s'engage à faire assurer la maintenance de l'objet acheté tous les 6 mois à compter de la remise de ce dernier. Il devra faire établir un justificatif mentionnant que cette maintenance a bien été effectuée. Si un vice dû au non-respect de l'intervalle de maintenance régulier de 6 mois survient pendant la période de garantie, tout droit conformément au point 1 a) sera exclu.

c.) En cas de vices, nous serons habilités, selon notre libre appréciation, à effectuer une nouvelle livraison du produit ou de parties du produit ou bien à effectuer une réparation. Nous prendrons en charge les frais directs générés par la livraison de remplacement et/ou la réparation (produit ou pièce de rechange), y compris les frais d'expédition. Les autres frais seront à la charge de l'acheteur.

Si nous n'éliminons pas le vice après que ce dernier nous a été signalé, un délai adéquat devra nous être accordé pour éliminer le vice ; si cela n'est pas le cas, nous serons libérés de la garantie des vices.

d.) Nous déclinons toute garantie pour des dommages survenus pour les raisons suivantes : utilisation inadaptée ou incorrecte, montage et mise en service erronés par l'acheteur ou par des tiers, usure naturelle, traitement erroné ou négligent, moyens d'exploitation inadaptés, remplacement de matériaux, travaux de construction entachés de vices, fondations inadaptées, influences chimiques ou électriques ainsi que modifications ou travaux de réparation effectués de manière incorrecte par l'acheteur ou par des tiers.

e.) La période de garantie pour le produit de remplacement livré sera de 3 mois ; elle sera au moins aussi longue que la période de garantie pour le produit livré à l'origine.

f.) Tout autre droit de l'acheteur, en particulier tout droit à une réduction de prix ou à des dommages et intérêts, sera exclu.

| | | |
|-------------------|-----------|--------|
| Date : 2.sept. 08 | Govi GmbH | arttik |
|-------------------|-----------|--------|

2. Livraison à l'étranger

En ce qui concerne la marchandise livrée à l'étranger, la disposition du point 1 est valable, étant entendu que la mise à disposition du produit de remplacement ou des pièces de rechange a lieu franco frontière allemande.

3. Ce qui suit est valable dans le cas du § 478 BGB (code civil allemand) :

a.) La chose est exempte de vices si elle est de la nature convenue lors du transfert du risque. Sur ce point, nous mettrons à la disposition de l'acheteur une carte de contrôle dont la réception et l'exactitude devront être confirmées par l'acheteur. L'acheteur sera tenu d'examiner la marchandise dès sa réception et de signaler immédiatement un vice éventuellement constaté. Si l'acheteur omet de le signaler, le produit sera considéré comme autorisé, à moins qu'il s'agisse d'un vice qui n'était pas reconnaissable lors de l'examen.

Si un tel vice se manifeste ultérieurement, il devra être signalé immédiatement après avoir été découvert, sinon le produit sera également considéré comme autorisé au vu de ce vice.

b.) Tout droit à des dommages et intérêts est exclu.

c.) En ce qui concerne les droits résultant des §§433 à 435, 437, 439 à 443, 478 al. 1 à 3, 5, g 479 BGB, il est convenu de l'exclusion de ces dispositions pour le cas où une remise d'un montant approprié sur le prix aura été accordée à l'acheteur. Ceci ne sera pas valable si le client de l'acheteur demande une exécution ultérieure ; dans ce cas, nous considérerons que le droit de l'acheteur résultant d'un vice aura été exercé avec l'exécution ultérieure.

| | | |
|-------------------|-----------|--------|
| Date : 2.sept. 08 | Govi GmbH | arctic |
|-------------------|-----------|--------|



CONFORMITY DECLARATION
DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
DECLARATION DE CONFORMITE
DECLARACION DE CONFORMIDAD

PACKAGED REFRIGERATION UNIT -
GRUPPO FRIGORIFERO MONOBLOCCO
UNITE DE REFRIGERATION MONOBLOC
KOMPAKTKÄLTESATZ
GRUPO FRIGORIFICO MONOBLOQUE

Model – Modello – Modèle – Modell – Modelo

ARKTIK 1600N – ARKTIK 2000N – ARKTIK2500N – ARKTIK 2000P

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| We subscribers declare under our own responsibility that this unit is conforming with the EC Directives and norms: | Noi firmatari della presente, dichiariamo sotto la nostra responsabilità che l'unità in oggetto è conforme a quanto prescritto dalle Direttive e norme CE : | Die Unterzeichneten erklären in alleiniger Verantwortung, daß das betreffende Gerät den Bestimmungen aus den EG-Richtlinien und Normen: | Nous, les signataires del présente, déclarons sous notre responsabilité que l'unité en question est conforme aux prescriptions des Directives et normes: | Nosotros, firmantes del presente, declaramos bajo nuestra responsabilidad que esta unidad esta conforme a las directivas y normas de EC |
| Low voltage | Bassa tensione | Niederspannung | Basse tension | Baja tension |
| 73/23/EEC => 93/68/EEC / EN 60 335-1 | | | | |
| Electromagnetic Compatibility | Compatibilità elettromagnetica | EMV | Compatibilité électromagnétique | Compatibilidad electromagnética |
| 89/336/EEC => 92/31/EEC => 93/68/EEC / EN 55014, EN61000-3-2, EN61000-3-3 | | | | |

MANUFACTURER/PRODUTTORE/HERSTELLER/FABRICANT/PRODUCTOR



GOVI GmbH – 53117 Bonn – Christian-Lassen-Strasse 10b
Tel. 0049 – 228 – 629 32 60 - Fax: 0049 – 228 – 629 32 61
www.govi-gmbh.de - info@govi-gmbh.de

Bonn, 02.09.2008

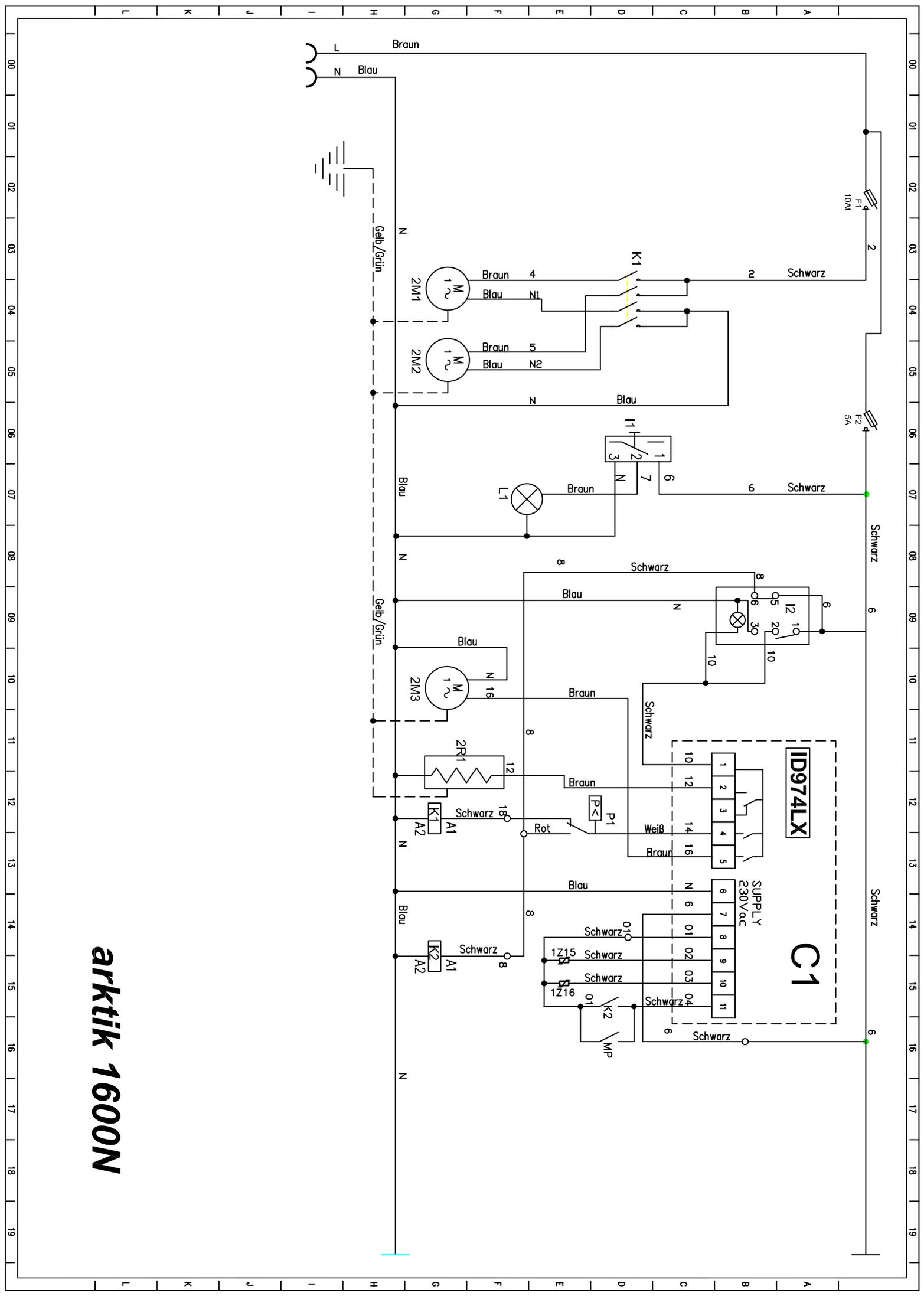
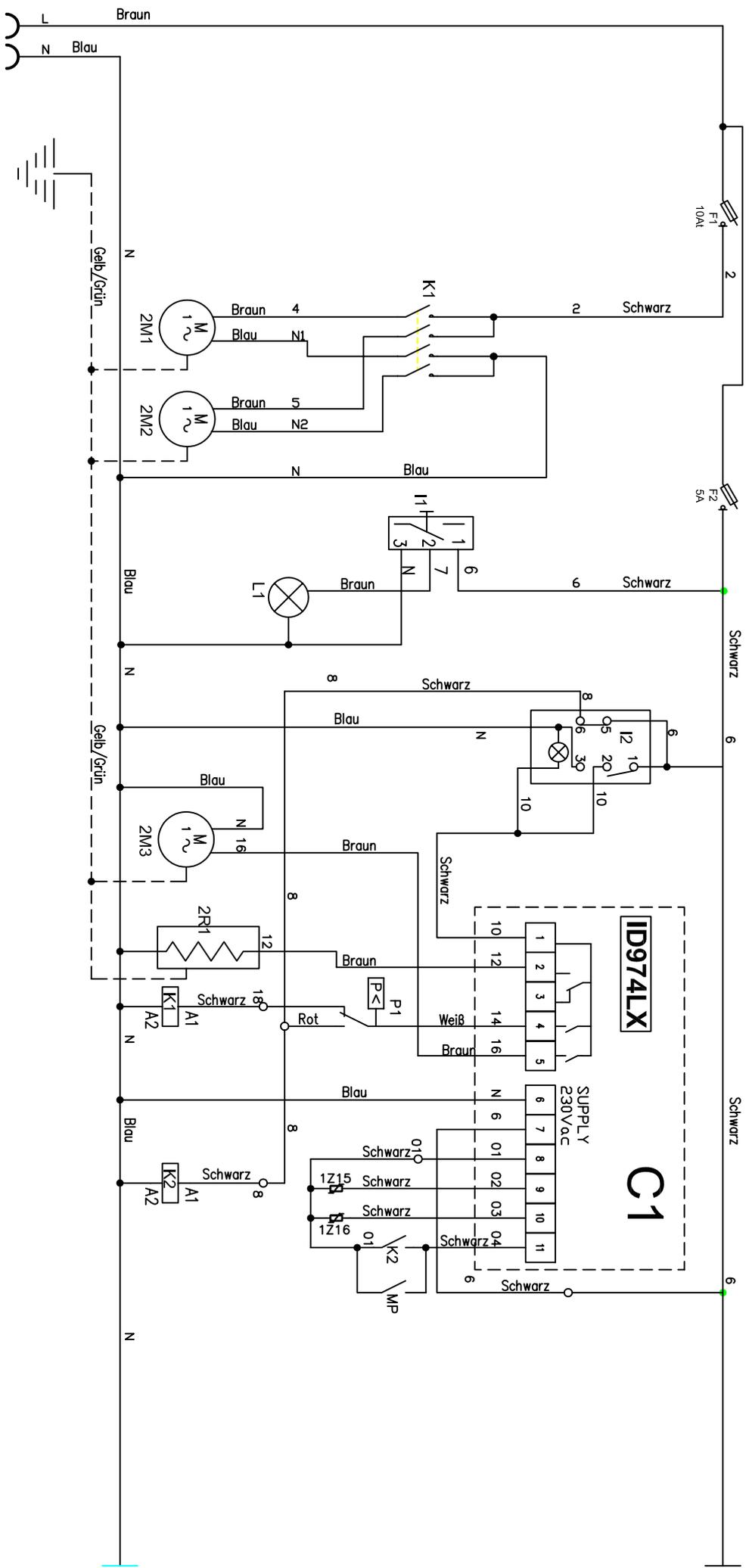
Director / Amministratore / Geschäftsführer
Administrateur / Administrador
Lamberto Govi

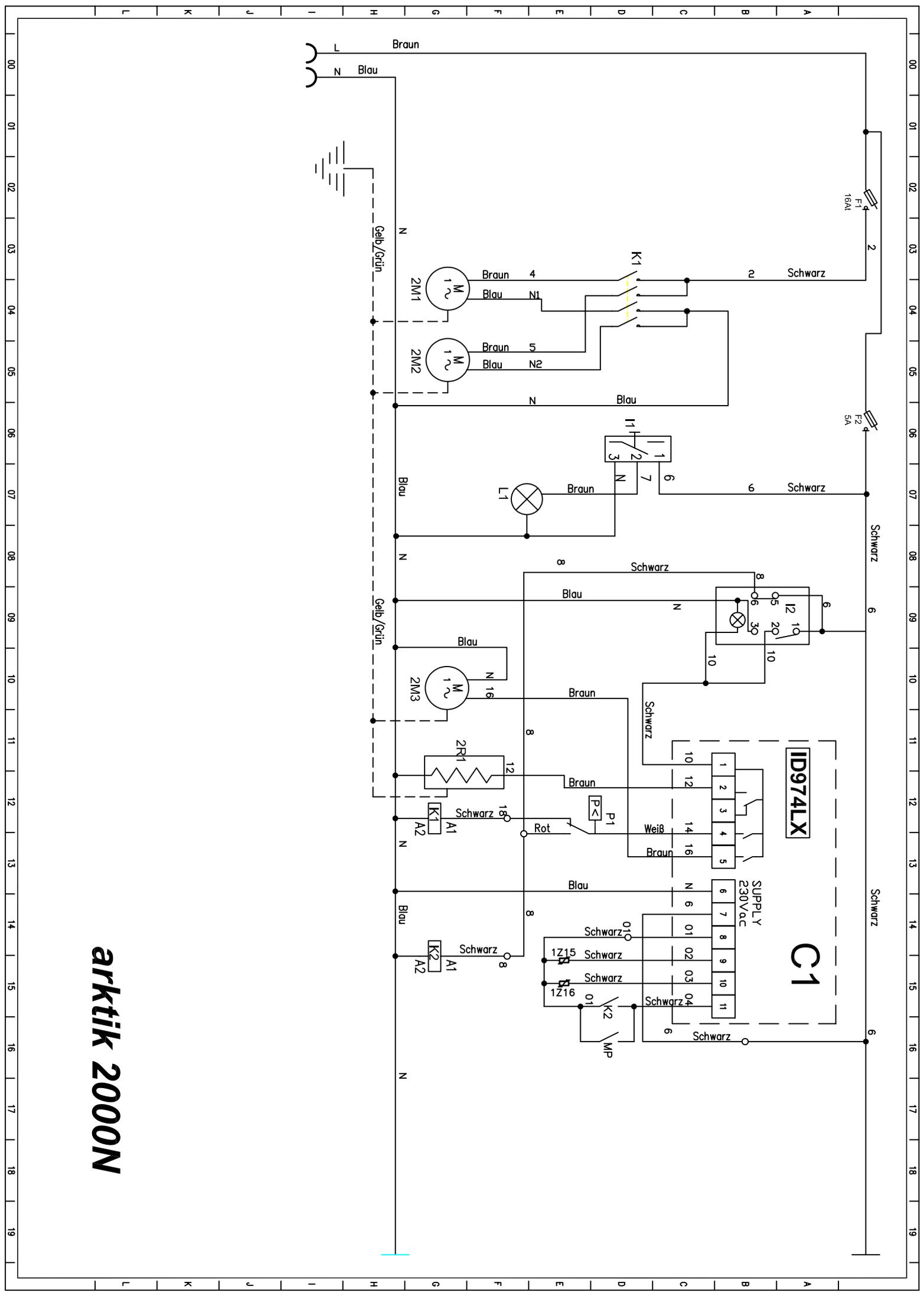
| | | |
|-------------------|-----------|--------|
| Date : 2.sept. 08 | Govi GmbH | arktik |
|-------------------|-----------|--------|

Légende du schéma des connexions

| | | |
|------|---|--|
| F1 | - | Fusible principal |
| F2 | - | Fusible de commande |
| 2M1 | - | Moteur du compresseur |
| 2M2 | - | Moteur du ventilateur du condenseur |
| 2M3 | - | Moteur du ventilateur de l'évaporateur |
| 2R1 | - | Résistance de dégivrage |
| 2R2 | - | Chauffage de bac |
| 2R3 | - | Chauffage de décharge |
| K1 | - | Relais « réfrigération » |
| K2 | - | Relais « AUX » |
| P1 | - | Pressostat HP |
| C1 | - | Thermostat |
| 1Z15 | - | Capteur « fin de dégivrage » |
| 1Z16 | - | Capteur « température ambiante » |
| I1 | - | Interrupteur «Lumière » |
| I2 | - | Interrupteur « on / off » |
| L1 | - | Eclairage intérieur |
| MP | - | Contacteur de porte |

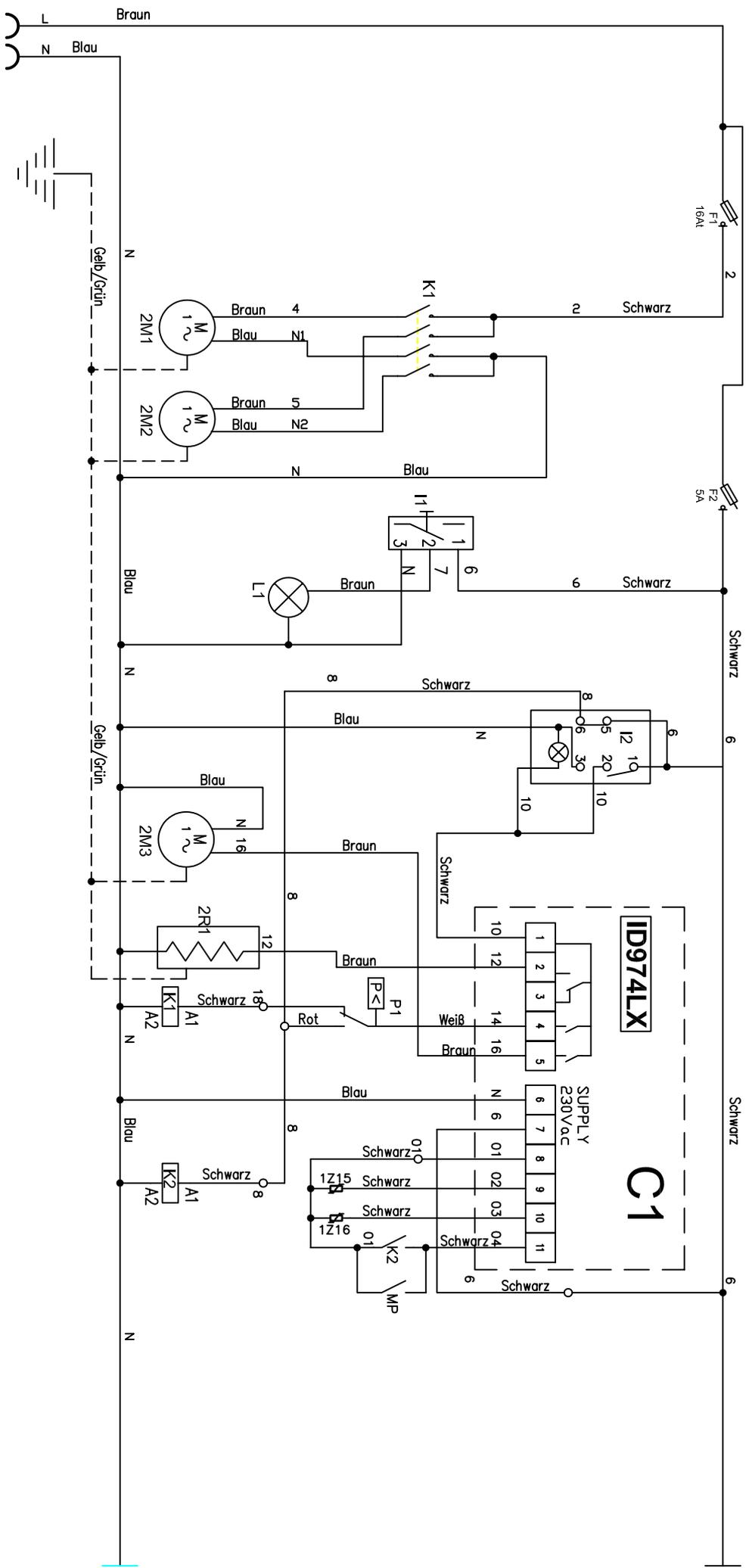
arktisk 1600N

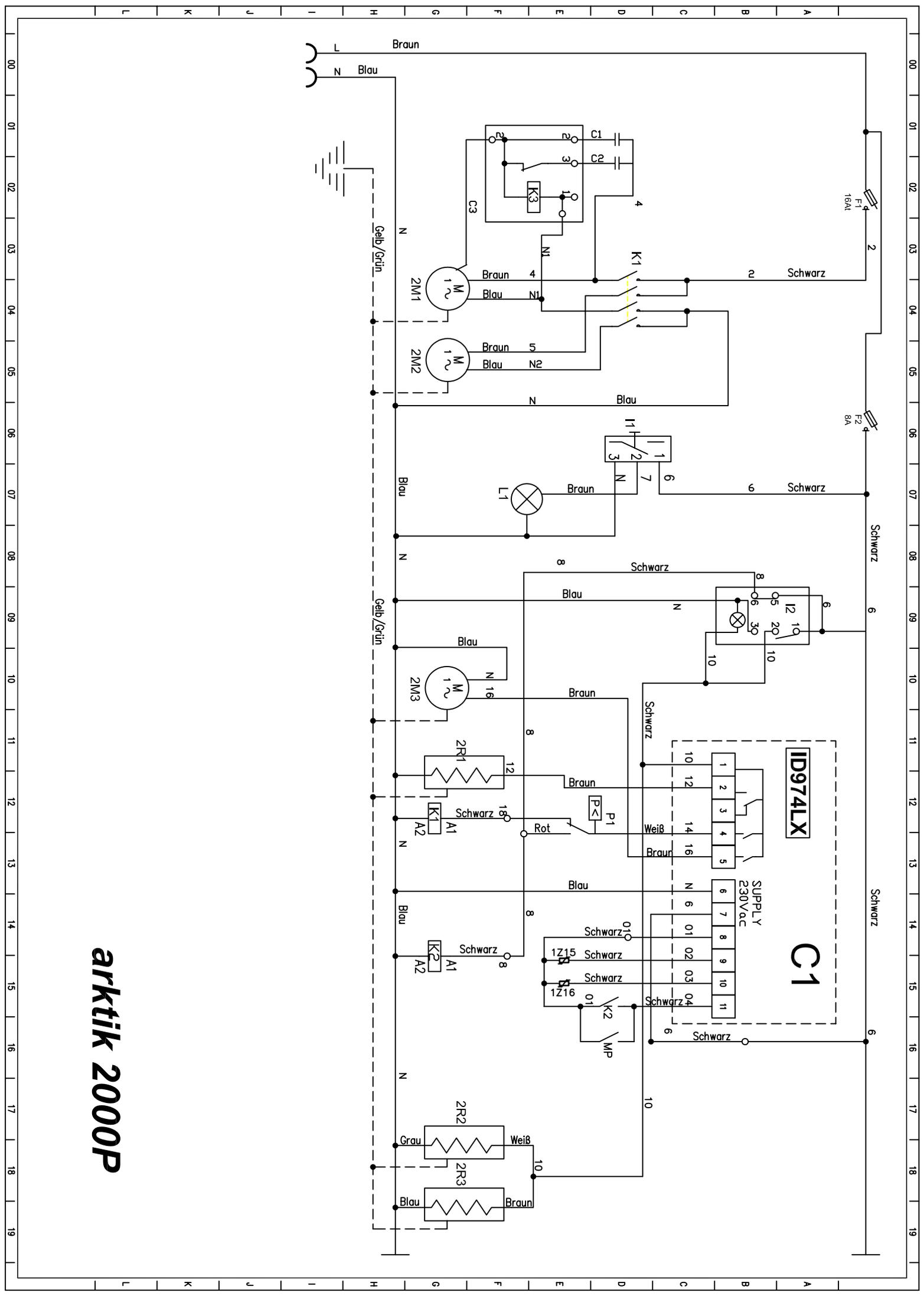




arktík 2000N

arktisk 2500N





Arktik 2000P



GOVI GmbH ~ Christian-Lassen-Str. 10 b ~ D - 53117 Bonn
Tel.: +49 (0)228-62932-60 ~ Fax: +49 (0)228-62932-61
Internet: www.govi-gmbh.de ~ Email: info@govi-gmbh.de
